



COMMUNES FORESTIÈRES
du Var



PROGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 15 juin 2018, au Luc

M. Nello BROGLIO, Président des Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var et son Conseil d'administration, dont les membres de droit :

- ▶ L'Association des Maires du Var – M. Jean-Pierre VERAN, Président, Maire de Cotignac et Conseiller départemental
- ▶ L'Association des Maires Ruraux du Var – M. André GUIOL, Président et Maire de Néoules
- ▶ Le Symielec Var – M. Jacques FREYNET, Président
- ▶ L'ADCCFF du Var – M. Gilles ALLIONE, Président

Convient à leurs côtés :

- ▶ La Préfecture du Var – M. Jean-Luc VIDELAINE, Préfet du Var
- ▶ La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – M. François DE CANSON et M. Jean BACCI, Conseillers régionaux « forêt »
- ▶ Le Département du Var – Mme Muriel LECCA-BERGER, Vice-présidente et Présidente de la commission Forêt
- ▶ Les structures partenaires

8h30 – 9h00 Accueil et émargement

9h00 – 12h30 Assemblée générale

Ouverture de l'Assemblée générale

Validation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (vote)

Rapport moral du Président, rapport d'activité (vote) et débats

- Politiques forestières
- Politiques énergétiques

Budget prévisionnel 2018 et vote du rapport financier 2017

Actualités de nos partenaires :

- Actualités du Département
- Actualités de la Région
- Présentation de la récente Interprofession régionale de la forêt et du bois (FIBOIS PACA)
- Les objectifs du nouveau directeur bi-départemental de l'ONF
- Partenariat sur l'énergie avec l'Agence d'urbanisme, l'AUDAT
- Quelle organisation pour les élus face à une intervention feu de forêt ? - SDIS 83

Parole à la salle sur des sujets d'actualité (merci de nous faire part de vos questions en amont de l'AG)

Thèmes potentiels : la DECI, Life Tortue d'Hermann, les OLD, la mise en place des PCAET, l'exploitation forestière, la production d'énergie renouvelable, les mesures compensatoires au défrichement, les EBC dans les PLU, la normalisation du pin d'alep, la rénovation des bâtiments publics, l'harmonisation des arrêtés préfectoraux 83-13 pour l'accès aux massifs forestiers, les centrales biomasse, la soumission des forêts communales au régime forestier (gestion ONF)...

Clôture de l'Assemblée générale par le Préfet

12h30 – 14h30 Repas offert par l'Association (sur réservation)

14h30 – 16h30 Visite guidée de la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures

- Découverte de la richesse de la réserve et des enjeux de sa biodiversité
- Présentation du travail de concertation mené dans le cadre de l'entretien des pistes DFCI

Au niveau logistique, des chaussures de marche sont à prévoir. Un covoiturage, organisé à partir de nos bureaux, sera nécessaire afin de limiter le nombre de véhicules sur le parking du lac des Escarcets.

Avec le soutien financier de :

